



DOP042/ISOLPRO

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° DOP042/ISOLPRO

- 1. Code d'identification unique du produit type :** Chevilles laiton différents diamètres

CHELAIT06
CHELAIT08
CHELAIT10
CHELAIT12

- 2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement (UE) N°305/2011 :**

Cheville laiton M6, M8, M10 et M12.

- 3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévue par le fabricant :**

Chevilles laiton de différents diamètres pour la fixation de tige filetée dans un support en béton plein, pour tige de 6mm, 8mm, 10mm et 12mm.

- 4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement (UE) N°305/2011 :**

ISOLPRO
Zi de la Métairie
49160 LONGUÉ-JUMELLES

Marque déposée : ISOLPRO

Site web : www.isolpro.fr

- 5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, § 2 du règlement (UE) N°305/2011 :**

Non applicable

- 6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du règlement (UE) N°305/2011 :**

Systèmes 4

- 7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

Non applicable



DOP042/ISOLPRO

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées :

Réaction au feu : A1

Tolérances : NPD

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Mr POIRIER Mickaël

Directeur du site de Longué-Jumelles

Longué-Jumelles,
Le 23 Avril 2020

Signature :